



## 16ème législature

<b>Question N° :</b> <b>17033</b>	<b>De M. Julien Odoul ( Rassemblement National - Yonne )</b>	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Sports, jeux Olympiques et Paralympiques		<b>Ministère attributaire</b> > Sports, jeux Olympiques et Paralympiques
<b>Rubrique</b> >sports	<b>Tête d'analyse</b> >Sur le nombre de billets offerts à la Seine-Saint-Denis pour les JOP24	<b>Analyse</b> > Sur le nombre de billets offerts à la Seine-Saint-Denis pour les JOP24.
Question publiée au JO le : <b>09/04/2024</b> Question retirée le : <b>11/06/2024</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

M. Julien Odoul attire l'attention de Mme la ministre des sports et des jeux Olympiques et Paralympiques sur le département de la Seine-Saint-Denis qui va bénéficier d'un traitement de faveur pour les jeux Olympiques et Paralympiques de Paris. En effet, selon le journal *Le Parisien*, près de 180 000 billets vont être offerts aux habitants de la Seine-Saint-Denis pour assister aux épreuves. À lui seul, le Comité d'organisation des jeux Olympiques et Paralympiques va donner 30 000 places à la Seine-Saint-Denis. Ainsi, les autres sites olympiques partout en France se répartiront les 70 000 places offertes restantes. Comme à chaque fois, les quartiers dits « prioritaires » bénéficient de privilèges sur les autres départements, notamment ceux de la ruralité. Pourtant, comme il l'a été démontré à plusieurs reprises, la Seine-Saint-Denis est loin d'être le département le plus pauvre et le plus à plaindre : il est même l'un des plus riches de France en terme d'argent public injecté dans la politique de la ville, qui se chiffre à plusieurs milliards d'euros. Ainsi, les différentes politiques de la ville continuent chaque année à entretenir le mythe du département « pauvre et délaissé », alors que contrairement aux départements ruraux comme l'Yonne, la Seine-Saint-Denis bénéficie de réseaux de transports et d'infrastructures innombrables, notamment sportives. Parallèlement, les territoires ruraux subissent la désertification médicale, les fermetures de classes, l'extinction des services publics ou encore le manque d'attractivité. Cette politique du privilège permanent est scandaleuse, injuste et antirépublicaine. En ce sens, il lui demande si elle va permettre aux habitants de la ruralité de bénéficier eux aussi de billets gratuits pour les jeux Olympiques et Paralympiques de Paris.